

central; dans le cas où cette mesure serait jugée trop extrême, on propose d'enlever le droit de suffrage aux blancs pour le donner aux noirs, ou de ne reconnaître ce droit, dans chaque Etat, qu'au petit nombre de ceux dont la fidélité à l'Union ne serait pas suspecte, c'est-à-dire de faire gouverner la majorité par la minorité.

Sont-ce là les meilleurs moyens pour arriver à la pacification du Sud? Personne ne le croira. Le gouvernement de Washington peut s'apercevoir, dès à présent, combien la voie dans laquelle il s'est un moment engagé est périlleuse. Les rigueurs ne ramèneront pas les hommes du Sud. Le président Lincoln, de si regrettable mémoire, l'avait bien compris. Les triomphes de la force militaire n'étaient pour lui que le prétexte d'une autre victoire, bien autrement importante, la victoire qui devait lui gagner les esprits et qui ne s'obtient que par la clémence et la modération, l'oubli du passé et le respect du présent.

Les dernières nouvelles de Washington nous font espérer un retour à cette noble et généreuse politique. Si le président Johnson s'y est enfin rallié, après avoir paru incliner vers une politique contraire, nous ne saurions trop l'en féliciter. Une grande et difficile tâche lui reste à accomplir: reconstituer en droit l'Union qui n'est reconstituée qu'en fait et militairement à l'heure qu'il est. Les réactions, les vengeances, les rigueurs vont directement contre le but qu'il se propose et que son honneur lui commande d'atteindre.

— A. GARCIN.

New-York, 10 juin.

Un horrible incendie, dont la cause est restée inconnue, a éclaté à Nashville. Les dommages sont évalués à 10 millions de dollars. — Il résulte d'informations authentiques que la Géorgie est menacée de la famine. Les journaux du pays constatent que les nègres refusent de travailler et qu'ils commettent des vols et des actes de violence.

New-York, 10 juin, soir.

Les fédéraux ont occupé Brownsville. Les confédérés avaient préalablement vendu leur artillerie aux troupes impériales mexicaines.

Les forts de Sabine-Pass se sont rendus. La reddition de Galveston est attendue.

Or. 137 3/4. — Change sur Londres 151 1/4. — Change sur Paris 3.73. — Bonds 103 1/8. — Coton 41.

Londres, 20 juin, soir.

Ce soir, à la Chambre des communes, M. Layard a déclaré que les renseignements de certains journaux relativement à des sujets anglais capturés par des brigands en Italie, étaient de pure invention. Il a ajouté qu'un Monsieur Norvena avait été enlevé, il y a quelque temps, que le gouvernement anglais avait pris, d'accord avec le gouvernement italien, les mesures nécessaires, et qu'il espérait que le prisonnier serait bientôt remis en liberté.

**BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**

Les grèves sont de surcroît; nous n'en avons pas besoin pour nous ressentir onéreusement de la crise qui pèse sur l'Europe commerciale et industrielle. On en jugera par les chiffres ci-après, que nous empruntons à une statistique officielle.

Il y a eu dans les quatre premiers mois de 1865 continuation de la prédominance de nos exportations sur nos importations de marchandises, les métaux compris. Ce sont les métaux importés qui réduisent le total chiffre de nos opérations. En marchandises générales, les quatre mois de 1865 ont donné :

Importation 762 millions.  
Exportation 895 millions.

soit un avantage pour notre commerce et de notre industrie de 133 millions. Mais le résultat des échanges quant aux métaux étant celui-ci :

Importation 233 millions.  
Exportation 163 millions.

C'est-à-dire un excédant de 70 millions nous n'avons plus que 60 millions de bénéfice comparatif.

Or, si l'on fait retour à la période correspondante de 1864, on trouve, pour l'importation générale (métaux compris), 906 millions, et pour l'exportation 1,400 millions. C'est le cas où jamais de dire que les chiffres parlent.

Maintenant, quant au détail de nos échanges avec l'étranger, les marchandises dont l'importation a sensiblement augmenté, sont les peaux brutes, les laines, les soies, les graines oléagineuses, les huiles, les houilles, les tissus de laines, les nattes et tresses de paille, le lin, les fontes, le zinc.

Ont diminué à l'entrée : les bestiaux, les graisses, le riz, le café (le sucre exotique est resté stationnaire), le bois à construire, le coton, les tissus de coton, les tissus de coton et quelques autres.

A l'exportation, il n'y a relativement à 1864, un progrès sensible que pour les fils, la tabletterie et la mercerie, les vins, le sucre raffiné, les produits chimiques, le beurre, la soie brute. En revanche, la diminution est sensible pour les tissus de soie, qui ont perdu un tiers de leur importance en 1864, les tissus de laine, les ouvrages en peau, les outils et ouvrages en métaux, les confections (lingerie, etc.), les eaux de-vie, la garance, la laine.

Quant aux céréales, elles ont subi un

déficit marqué d'exportation, si l'on compare les quatre premiers mois de cette année avec la période correspondante de 1864. En effet, l'an dernier, au 1<sup>er</sup> mai, nous avions exporté pour 29 millions de grains, et nous n'en avons exporté que pour 23 millions cette année. Qu'est-il donc arrivé? Il est arrivé que la céréale exotique nous a fait en Angleterre et ailleurs une concurrence redoutable. Ceux qui ne prévoient pas qu'il en serait ainsi durant les campagnes d'abondance universelle, étaient des myopes tout simplement. Ajoutons une considération qui est à la fois avertissement et reproche. Plus on va, dans les autres pays cultivateurs, plus l'on s'habitue à bon marché le bled et la viande. Chez nous, c'est tout le contraire. Exposer les motifs de cette diversité de situation nous mènerait trop loin. Les vérités rudes, comme les remèdes amers, ont besoin d'être données à petite dose. Constatons seulement que l'agriculture française est menacée chez elle-même de la concurrence des céréales étrangères. Nous avons déjà du blé suisse, allemand, belge; nous aurons du blé anglais, du seigle russe, de l'avoine espagnole. Qu'on avise donc. Cela est un peu plus pressé et plus important que de savoir si « messieurs les cochers » de Paris remonteront sur leurs sièges, et que de souscrire à la médaille du président Lincoln.

A. BAYVET.

Une convention qui a pour objet principal la suppression réciproque des surtaxes de douane à l'importation par terre vient d'être signée entre la France et l'Espagne.

Parmi les nouvelles de New-York transmises par l'agence Havas, et portant la date du 5 juin, se trouvent ces avis dont il est difficile d'admettre la parfaite exactitude :

« Il y a, en ce moment, dans diverses contrées du sud-est du Mississippi, environ 350,000 balles de coton qui vont être prochainement expédiées au Nord. Les agents du gouvernement en ont pris possession. »

Telle était la rédaction du *Moniteur du soir*. Le *Moniteur du matin* reproduit le même renseignement mais sous une forme plus réservée et avec un changement dans les chiffres qui en diminue beaucoup l'importance.

« On aurait trouvé, dit-il, dans les contrées sud-est du Mississippi environ 35,000 balles de coton, qui devaient être prochainement expédiées vers le Nord. »

Sous ce titre : « Fin de la détresse de l'industrie cotonnière, » le *Daily-Telegraph* du 19 juin, publie deux lignes d'une signification éloquent :

« Nous apprenons qu'à sa réunion à Manchester, aujourd'hui lundi, le comité central des secours du Lancashire s'ajournera indéfiniment (*sine die*), l'état de choses qui avait fait créer le comité étant complètement passé »

**CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE**

Les assises du Nord pour le troisième trimestre 1865 s'ouvriront à Douai le mardi 1<sup>er</sup> août.

M. le conseiller Cahier siègera en qualité de président; MM. Cotteau et Desmoutiers, conseillers, en qualité de juges.

Le n° 16 du Recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord contient :

I. — Un avis informant que la commission chargée de l'examen des candidats aux bourses impériales et communales, dans les lycées et collèges et au Prytanée impérial de La Flèche, se réunira à la Préfecture, le 6 juillet prochain, à huit heures et demie du matin, pour la deuxième session de 1865.

II. — Le tableau de recrutement de la classe de 1864.

III. — La circulaire suivante, adressée à MM. les sous-préfets du département :

« Lille, le 13 juin 1865.

Messieurs, mon attention a été appelée à plusieurs reprises déjà sur les difficultés que rencontrent dans les campagnes MM. les percepteurs pour se procurer un local convenable où se fassent leurs recettes. Dans bon nombre de communes les recettes se font au cabaret et souvent dans la salle commune.

Cela a donné lieu à des plaintes que l'on s'explique facilement. Il arrive en effet que la mère de famille, les enfants, viennent apporter au percepteur les termes échus, les contributions, les mois d'école, les taxes communales, et l'on conçoit aisément les inconvénients de plus d'un genre qu'il y a à s'acquitter dans une salle publique de cabaret. D'un autre côté, s'il y a des délaix à demander, des observations à présenter, ce n'est pas le lieu de le faire et il en résulte une gêne réelle dans certains cas pour les contribuables.

Je dois ajouter aussi qu'au point de vue des convenances administratives, il est regrettable de voir un comptable, revêtu du caractère de fonctionnaire public, venir faire ses opérations au cabaret.

Quant ce cas se présente, c'est qu'il a été absolument impossible, je veux bien le croire, de trouver un lieu de recettes dans des conditions acceptables; mais il y a partout la ressource de la mairie, et je verrais avec plaisir que MM. les maires missent les maires à la disposition des percepteurs pour leurs recettes dans les communes. Il y aurait d'autant plus de raisons pour cela que le percepteur est en même temps receveur municipal, et, qu'à ce titre, sa place naturelle est là.

Permettez-moi, messieurs, d'insister à cet égard; vous apprécierez comme moi, je n'en doute pas, les convenances de toute sorte pour qu'il en soit ainsi. Je vous recommande très instamment d'accueillir, dans la limite du possible, les demandes que MM. les percepteurs pourraient vous adresser à cet égard.

Recevez, etc.

Le préfet du Nord, VALLON.

IV. — L'arrêté suivant :

« Le jury départemental chargé de procéder à l'examen des candidats aux Ecoles impériales d'Arts et Métiers se réunira à la Préfecture, le jeudi 3 août prochain, à dix heures du matin. »

V. — Un autre arrêté ainsi conçu :

« Les aspirants aux encouragements du département, pour continuer leurs études artistiques dans les écoles spéciales de Paris devront se faire inscrire au secrétariat-général de sa préfecture, avant le 25 juillet prochain. »

Ils joindront à l'appui de leur demande : Leur acte de naissance; un certificat de bonnes vie et de mœurs; et une déclaration du maire de la commune de leur domicile constatant la situation de la famille et l'insuffisance de ses ressources pour pourvoir aux frais de l'éducation du candidat.

Mercredi vers une heure, au moment où le train en destination de Lille pour Roubaix se croisait à la barrière de l'Épée avec un autre train partant pour Lille, la nommée Julie Vandewaelle, femme Leenknocht, âgée de 43 ans, voulut traverser la voie, malgré l'avertissement du garde; elle fut atteinte par la locomotive du train venant de Lille et rejetée contre la barrière. Cette malheureuse femme qui voulait gagner quelques minutes en portant le dîner de son mari, employé à Croix, a été tuée sur le coup.

L'incendie qui a eu lieu mercredi, vers trois heures et demie, dans l'importante manufacture de M. Duriez fils, rue du Quai a été, fort heureusement concentré

dans le sous-sol entièrement voué où il s'était déclaré. C'est dans une machine anglaise à sécher les laines peignées après leur lavage que le feu a pris naissance. La pompe de M. Duriez a fonctionné immédiatement, grâce au réservoir d'eau de l'établissement. Les pompes de MM. Motte-Bossut, et Alfred Motte qui arrivèrent très promptement furent d'un très grand secours.

Aussitôt l'arrivée des pompiers, on put facilement concentrer le feu dans les caves et en moins d'une heure les flammes étaient éteintes. Les autorités s'étaient rendues sur le lieu du sinistre dès le commencement de l'incendie. Les pertes pour le bâtiment, les machines et les matières premières s'élevaient approximativement à 25,000 francs.

Il y a assurances par les Compagnies le Nord, la Générale, la France, l'Urbaine, la Nationale et l'Union.

On nous assure qu'il n'y aura aucun arrêt dans le travail et que tous les ouvriers sont déjà occupés.

Des voleurs ont pénétré pendant la nuit du lundi au mardi, dans le magasin de M. le docteur Martin, situé rue du Collège. Après avoir fracturé les meubles et ouvert des boîtes contenant des bijoux et de l'argenterie, les voleurs se sont enfuis n'emportant avec eux qu'un paquet de dragées!

La police a arrêté ce matin le nommé Vandebespaere, belge d'origine, coupable, d'avoir recélé des déchets volés.

**CHEMIN DE FER DU NORD.**

**VOYAGE A LA MER**

DIMANCHE 25 JUIN 1865.

Départ de Tourcoing, Roubaix, Lille, Armentières et Bailleul à

**CALAIS.**

Prix des places, aller et retour compris : — Dimanche 25 juin 1865, train de plaisir pour CALAIS; 2<sup>e</sup> classe, 5 fr.; — 3<sup>e</sup> classe, 4 fr.

aller.	
Départ de Tourcoing, à . . .	6 h. 55 mat.
— Roubaix, à . . .	7 03 »
— Lille, à . . .	7 30 »
— Armentières, à . . .	8 02 »
— Bailleul, à . . .	8 19 »
Arrivée à Calais à . . .	10 25 »
Retour.	
Départ de Calais à . . .	7 h. 45 soir
Arrivée à Bailleul, à . . .	9 45 »
— Armentières, à . . .	10 05 »
— Lille, à . . .	10 40 »
— Roubaix, à . . .	11 30 »
— Tourcoing, à . . .	11 35 »

On délivre des billets à l'avance aux gares du chemin de fer du Nord.

**COURS DE LA BOURSE.**

Cours de clôture le 19 le 20 hausse baisse  
4% ancien . . . 66,30 66,45 + 15  
1/2 au compt 93,40 93,20 - 20

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

**CORRESPONDANCE**

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 21 Juin 1865

Lundi, les délégués des cochers ont eu une entrevue avec M. Ducoux, directeur de la compagnie impériale des Petites-Voitures; on n'a pas pu s'entendre, et la grève continue

M. Ducoux a publié une lettre qui expose de bonnes et de mauvaises raisons; parmi les bonnes, la meilleure est que l'augmen-

pardons de sa pénurie, servit sur une nappe blanche un repas appétissant.

Dans le chagrin qui l'oppressait, Mme de Saulnes ne put prendre qu'un verre d'eau. Mais elle se plaisait à voir ses enfants savourer gaiement le pain de ménage et le lard fumé à la cheminée, et les œufs brouillés. Quand leur rustique dîner fut fini, Clotilde appuya sa tête sur le dossier de sa chaise et s'endormit d'un profond sommeil. Henri tira de sa poche un crayon, un carnet, et composa gravement un paysage fantastique. N'ayant jamais reçu aucune leçon de dessin, il cherche instinctivement quelques formes artistiques, et travaille comme s'il se sentait la vocation d'un Giotto. Sa mère, assise près de la fenêtre, contemple, dans une muette rêverie, le vallon qui se déroule devant elle, le ruisseau qui le traverse et les maisons du village qui l'environnent. Fa-tal effet d'un long exil! Dans ce village dont elle porte le nom, personne ne la connaît, et elle ne connaît personne. Quand elle songe au passé et recueille ses souvenirs, il lui semble que c'est une autre elle-même qui a vécu là, dans une sorte d'enchantement, qu'elle a fait un rêve, un rêve pareil à un conte de fées. Puis le malheur l'a frappée. Elle a vu disparaître, l'une après l'autre, les naïves conceptions de son inexpérience, les illusions de sa jeunesse. La froide réalité les a remplacées, et maintenant ce qui l'oc-

cupe à toute heure, c'est le sentiment de la tâche qui lui est imposée. Cette petite fille qui dort sur une chaise, ce garçon dont la figure annonce à la fois la bonté et l'intelligence, là est son devoir et sa sollicitude; là aussi son espérance.

« Ah! la jolie petite ! dit la maîtresse de l'auberge en entrant dans la salle à manger et en regardant Clotilde. Voyez : elle sourit aux anges. C'est notre idée dans ce pays, quand un enfant a la souris sur les lèvres dans son sommeil.

Longtemps Clotilde reste ainsi en dormie et immobile, et sa mère n'ose l'éveiller bien qu'elle songe qu'il serait temps de partir. Enfin la voilà qui ouvre les yeux et regarde autour d'elle d'un air étonné.

« Où suis-je donc ? dit-elle. C'est singulier ! Tout à l'heure, j'étais à Hambourg.

— Eh bien ! répliqua Henri en riant, tu as fait du chemin en peu de temps.

— Maman, reprend la petite, est-ce que nous ne retournerons pas prochainement à Hambourg, au bord de l'Elbe et au bord de l'Alster, près de la cabane des cygnes. Là, nous étions si bien !

— Pauvre enfant ! murmure Mme de Saulnes, pauvre enfant de l'exil, qui, dans le pays de sa famille, regrette le sol étranger. . . Mon amie, dit-elle, avant de retourner à Hambourg, il faut d'abord rentrer à Longwy. Il est tard, et le trajet est long. Tu sens-tu en état de marcher ?

— Parfaitement.

— Eh bien ! dis adieu à notre bonne hôtesse, donne-moi la main, et allons !

Clotilde est d'abord toute guillerette et parle encore des cygnes qu'elle a revus dans son rêve. Bientôt elle cause moins, puis se tait tout à fait, puis ralentit le pas, puis tout à coup un cri de douleur s'échappe de ses lèvres. Ses pieds étaient enflés et meurtris, et elle avait, jusqu'à la dernière extrémité, supporté cette souffrance sans vouloir se plaindre. Que faire ? Personne sur le chemin. Pas une charrette de paysan. Pas une maison, et il faudrait autant de temps pour retourner au plus prochain village que pour arriver à Longwy. Henri propose de porter, comme il l'a fait plusieurs fois en jouant, sa sœur à califourchon sur ses épaules; le brave garçon oublie qu'il est lui-même déjà fatigué et hors d'état d'accomplir une pareille tâche.

Mme de Saulnes déchausse sa fille, enveloppe ses petits pieds dans un mouchoir, et la prend dans ses bras. Sa tendresse augmente sa force, et son fardeau lui semble doux à porter. Cependant les dernières lueurs de jour sont éteintes; la nuit est venue, une nuit d'automne, qui couvre d'un voile épais le ciel et la terre. En cheminant le long des bois, tantôt la tendre mère se heurte contre une racine d'arbre, tantôt contre une pierre, et quelquefois elle s'arrête pour reprendre haleine,

et de temps à autre elle est obligée de s'asseoir sur la terre humide.

« Maman, maman, je vous en prie, dit la courageuse petite fille, laissez-moi descendre, je ne souffre plus, je marcherai bien. »

Mais la mère sait que la douce enfant se trompe, et elle la replace de nouveau sur son sein, et se relève et se remet en route. Enfin, la voilà sur la colline de Longwy. Encore un effort, encore quelques instants, et elle atteindra son gîte. Elle gravit le sentier raboteux, elle monte, elle monte de gradin en gradin, elle touche enfin à la porte de la ville. En vertu des règlements de la saison, les soldats viennent de fermer cette porte, et nulle supplication ne peut la faire ouvrir.

Deux larmes tombent des paupières de la pauvre mère et glissent en silence sur ses joues. Elle lève les yeux au ciel avec une muette résignation, redescend sa *via dolorosa* et va demander un asile nocturne dans une auberge de Longwy bas.

Le maître de l'auberge hésita d'abord à la recevoir. C'était un ancien cordonnier qui, au beau temps de la République, avait eu l'honneur de porter l'écharpe municipale, qui avait adoré Robespierre, défilé Marat, poursuivi vaillamment les prêtres et les nobles, et tout doucement acheté deci, déda, avec quelques assignats, plusieurs bons lopins de terre des réfractaires, des modérés, des suspects, des bri-

gands, en un mot, dont on devait purger le sol de la patrie.

X. MARMIER.

(La suite au prochain numéro.)

**DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES**  
**BUREAU DE ROUBAIX.**

heures des levées de boîtes supplémentaires

	Rue Fosso-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1 <sup>re</sup> levée	7 <sup>h</sup> mat.	7 <sup>h</sup> 20 mat.	7 <sup>h</sup> 30 mat.
2 <sup>e</sup> levée	10 <sup>h</sup> mat.	10 <sup>h</sup> 20 mat.	10 <sup>h</sup> 30 mat.
3 <sup>e</sup> levée	2 <sup>h</sup> soir.	2 <sup>h</sup> 20 soir.	2 <sup>h</sup> 30 soir.
4 <sup>e</sup> levée	6 <sup>h</sup> 20 soir.	6 <sup>h</sup> 40 soir.	6 <sup>h</sup> 50 soir.
5 <sup>e</sup> levée	7 <sup>h</sup> 50 soir.	8 <sup>h</sup> 10 soir.	8 <sup>h</sup> 20 soir.

  

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
1 <sup>re</sup> levée	7 <sup>h</sup> 35 mat.	7 <sup>h</sup> 40 mat.	7 <sup>h</sup> 50 mat.
2 <sup>e</sup> levée	10 <sup>h</sup> 35 mat.	10 <sup>h</sup> 40 mat.	10 <sup>h</sup> 50 mat.
3 <sup>e</sup> levée	2 <sup>h</sup> 35 soir.	2 <sup>h</sup> 40 soir.	2 <sup>h</sup> 50 soir.
4 <sup>e</sup> levée	6 <sup>h</sup> 55 soir.	7 <sup>h</sup> soir.	7 <sup>h</sup> 10 soir.
5 <sup>e</sup> levée	8 <sup>h</sup> 25 soir.	8 <sup>h</sup> 30 soir.	